**Procès verbal : 2 ème conseil d’école Mansonville**

Lundi 13 mars 2017

Les enseignantes :

Mme Renailler (CP, ce1, ce2 Mansonville)

Mme Garcia (directrice de St Antoine)

Mme Escribe (directrice de Mansonville)

Parents élus

Vincent Meunier

Gaëlle Combres

Mme Mokadem

Maire de St Antoine

Mr Berthet le maire de Mansonville

Monsieur l’Inspecteur est excusé

1. **Les nouveaux programmes**

**Rentrée 2016**

Entrés en vigueur début 2016, les modifications se font doucement, les manuels sont en cours d’élaboration et de publication. C’est pour cela que les élèves de Mansonville travaillent encore sur les anciens manuels, adaptés aux nouveaux programmes par les enseignantes.

Livret numérique : il suit l’élève lors de ses changements d’école, un imprimé est donné aux parents. Les compétences réussies seront mises en avant, et on tend vers une évaluation « positive ».

Pour la maternelle c’est en projet. Ces livrets de maternelle sont remplis dans la bienveillance et on note les acquis, les compétences de l’élève.

On rappelle que l’esprit de compétition n’est pas mis en avant par les enseignantes. Le travail à la maison en maternelle doit rester ludique et ne doit pas provoquer de stress chez l’enfant. On ne punit pas un enfant qui ne réussit pas son travail (non demandé par les enseignants et hors programme).

Faites confiance aux enseignants et à la façon dont ils abordent les notions à acquérir. Pas de pression !

1. **Matériel pédagogique**

Pour Mansonville

* Vidéoprojecteur demandé par Mme Renailler pour le classe de cp ce1 et ce2 + connexion internet pour la classe.
* 24 tablettes numériques, 2 pc , on peut les utiliser en découverte, sciences, utiliser des logiciels personnalisés au niveau des élèves, travailler avec des applications ciblées dans tous les domaines . Le financement est partagé entre l’état, la communauté de commune et la mairie.

A la maternelle, il y a deux tablettes en cours d’utilisation.

Les enseignantes attendent les formations liées à l’utilisation de ces outils.

1. **Travaux**

**St Antoine**

La cour a été refaite.

La directrice de St. Antoine remercie les ouvriers qui ont été très prévenants et conciliant vis-à-vis des enfants et des rythmes de sieste.

L’entrée et le sas ont été refaits.

Détecteur aux toilettes+ lavabo plus grand et petit lavabo + barre de seuil à reposer + isoler la porte d’entrée de l’école maternelle.

Attente de portails, visiophone …etc

**Mansonville**

Une demande a été faite par une enseignante pour éviter que la dalle en béton soit glissante sous le préau.

Attente de travaux pour les toilettes.

1. **Projets pédagogiques**

**Médiathèque de Valence d’Agen :**

Exposition sur les thèmes des contes et de l’écologie à la médiathèque de Valence d’Agen du 30 mai au 13 juin 2017. Ceci est prévu comme travail de fin d’année. Les modalités pratiques de présentation aux parents sont en cours de réflexion.

1. **Sorties**

**Mansonville**

La croix rouge est intervenue avec les ce2 CM1 et Cm2, apprendre à porter secours et sensibilisation aux premiers gestes.

27/03 Cross

28/03 Visite du collège CM2

20/04 Mansonville part au théâtre des Augustins et musée pour cycle 2 et cycle 3 ateliers de sigilographie.

21/04 Auteurs et illustrateurs rencontrés au salon du livre.

Le cycle piscine commence le 31/03 après-midi ! Les petites sections ne sont pas prévus.

Les parents agrées sont les bienvenus. Une session d’agrément est prévue à la piscine de Golfech le jeudi 23 mars à 17h.

**St Antoine**

21/04 Salon du livre

28/04 rencontre sportive à Lectoure ( avec les écoles de Miradoux et Lectoure)

Sortie à animaparc le 13 juin.

04/07 Festival de marionnettes à Castelsagrat.

Le smeom est venu pour installer les composteurs.

Demande de nouvelles poubelles jaunes pour l’école.

1. **Classe transplantée**

Mimizan le 2 mai et jusqu’au 5 mai pour l’école de Mansonville.

Coût total environ 8225 euros dont 1760 euros de bus. Participation de 1500euros du conseil départemental ; 1560 euros des mairies (St Antoine, Mansonville et Lachapelle) 700 euros de l’APE (association des parents d’élèves) et 1500 euros de la coopérative.

Les parents doivent verser 78 euros par enfant. Toutes les familles ont participé au financement.

2 élèves ne participant pas seront accueillies à l’école de St. Antoine. Cependant, le dossier de la classe découverte est en cours de modification par la directrice de l’école de Mansonville et l’inspection pour faire participer une élève qui a changé d’avis et souhaite maintenant participer.

1. **Bilan loto**

Le bénéfice total du loto est de 1465,70 euros à se partager par école. Chaque école reçoit 732,85 euros. Les enseignantes remercient les parents et l’APE pour l’organisation.

1. **Nouveaux horaires ST Antoine :**

8h55- 11h55 et 13h25-15h25 ( lundi et jeudi) APC de 15h25-15h55 et 13h25-15h55 mardi et vendredi

1. **Date prochain conseil école**

Le prochain conseil est le 26/06.

La séance est levée.